

**Compte rendu de la
séance publique du mardi 28 novembre 2017 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean**

**Communication de
Notre consœur Marguerite YON-CALVET**

Les Sept Merveilles du monde

La présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT ouvre la séance et cède la parole à nos confrères Claude Jean-Blain et Jean-François Duchamp qui prononcent l'éloge funèbre de notre confrère Jacques Filleul en présence de sa famille.

Claude Jean-Blain rappelle la brillante carrière du professeur et du compositeur ; Jean-François Duchamp insiste sur l'enseignement de Jacques Filleul dont il a été l'étudiant, sur son engagement dans la Franc-Maçonnerie, au sein du Grand Orient de France, où il a trouvé un idéal de vie et sur son attachement à notre académie marquée par sa présence active à nos séances et à son fonctionnement.

Après une brève suspension de séance, la présidente présente les excuses de Marie-Thérèse Le Dinahet, Georges Boulon, Michel Dürr, Jacques Fayette et Philippe Mikaeloff empêchés d'assister à la séance et annonce, qu'en attente de l'avis de la Commission de sécurité, les séances des mois de décembre 2017 et janvier 2018 se dérouleront dans la salle de conférences des Archives municipales de Lyon, 1, Place des Archives, 69002 Lyon que son directeur, Louis Faivre-d'Arcier, a l'obligeance de mettre à notre disposition. Elle signale à nos confrères la mise à disposition de la dernière livraison de la revue *Akademos*.

Le secrétaire général de la classe des Sciences, Claude Jean-Blain, lit le compte rendu de la séance du 21 novembre.

La présidente présente brièvement notre consœur Marguerite YON-CALVET, présidente de l'Académie en 2015. Elle rappelle qu'elle a été honorée par de nombreuses distinctions, en particulier la médaille d'argent du CNRS et le prix Clermont-Ganneau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Conférence académique

Notre consœur suit le plan esquissé dans le résumé.

Elle s'attarde longuement sur le cas de Babylone, seule ville éloignée du monde méditerranéen, qui figurait dans la liste pour ses jardins suspendus et ses murailles remplacées par le Phare d'Alexandrie. Si ses murailles nous sont connues par les fouilles allemandes et la reconstitution de la Porte d'Ishtar au musée de Berlin, les Jardins suspendus n'ont laissé aucun vestige archéologique. C'est ce qui a poussé l'archéologue anglaise Stéphanie Dalley à les situer à Ninive, capitale de l'Assyrie. Quoi qu'il en soit, ces jardins constituent bien un chef-d'œuvre qui renverse les lois de la nature et témoigne du génie humain avec ses canaux d'irrigation et ses gigantesques machines hydrauliques à vis sans fin pour monter l'eau nécessaire à la végétation. On peut remarquer que les images de Babylone et Ninive se superposent dans l'imaginaire grec.

Notre consœur termine en constatant qu'on n'a cessé de vouloir modifier ou augmenter cette liste en ajoutant aussi bien l'Arche de Noé que de nos jours des monuments tels que la grande muraille de Chine, les pyramides mayas ou le Taj Mahal.

Discussion académique

La présidente remercie notre consœur pour cette communication passionnante. Elle regrette la disparition dans la liste des Sept Merveilles des remparts de Babylone qu'on peut voir reconstitués au Pergamonmuseum de Berlin. Elle remarque que la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie rassemble surtout des documents numériques. Enfin, elle sait gré à Marguerite YON d'avoir rappelé le caractère parfait du chiffre sept qui continue à fasciner nos contemporains comme Hergé et ses *Sept boules de cristal*.

Notre confrère Georges BARALE pense que les Jardins suspendus de Babylone devaient abriter des plantes exotiques à côté des variétés locales. Une étude des pollens ou des spores pourrait permettre de préciser leur localisation. Les archéologues disposent-ils de telles études ?

La conférencière dit qu'elle ne peut répondre à cette interrogation et souligne que la situation actuelle ne permet pas de telles recherches.

Notre confrère Jean-Marc GOHIER remarque que de telles études ont été faites à Persépolis où on a été capable de déterminer les végétaux plantés dans l'Antiquité. Par ailleurs il se demande si l'absence de Persépolis dans la liste des Merveilles ne tiendrait pas à sa situation, pour les Grecs, dans le monde barbare.

Marguerite YON considère que Persépolis n'est pas particulièrement célèbre pour son caractère gigantesque.

Jean-Marc GOHIER s'étonne que les Romains n'aient pas cherché à compléter la liste avec leurs monuments.

La conférencière rappelle l'admiration de Rome pour la civilisation grecque.

Notre consœur Maryannick LAVIGNE-LOUIS souhaite savoir s'il est exact que l'Égypte envisage de reconstruire le Phare d'Alexandrie.

Marguerite YON confirme que plusieurs fois des projets de ce genre ont été imaginés, mais se demande si la situation économique et politique du pays le permet.

Notre confrère Joseph REMILLIEUX remarque que notre connaissance de la première de ces Merveilles, la Pyramide de Khéops, pourrait bénéficier des progrès de la science nous permettant de nouvelles découvertes.

La conférencière remarque qu'il ne serait pas étonnant qu'une telle masse de maçonnerie comporte des parties vides, mais qu'elles ne seraient pas forcément fonctionnelles.

La présidente remercie à nouveau Marguerite YON pour cette communication qui nous a entraînés dans un monde merveilleux.

Elle donne ensuite la parole à notre confrère Jean-Marc GOHIER pour un « quart d'heure » consacré à Pierre Poivre.

Jean-Marc GOHIER précise le thème de son intervention : les manuscrits de Pierre Poivre conservés par nos archives et l'état actuel de sa propriété de La Fréta à Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

Il commence par un bref rappel de la biographie de Pierre Poivre qui fut membre de notre académie avant d'étudier les neuf manuscrits de nos archives qu'il a retrouvés, dont cinq sont autographes (dont un signé) qu'il classe en deux catégories :

- Des exposés d'idées dans lesquels il développe, à partir de ses propres expériences de voyageur, ses analyses économiques, géostratégiques et philosophiques nourries de la pensée des physiocrates.

- Des exposés plus techniques sur : la production des étoffes en Asie, l'Histoire naturelle (principalement la botanique avec l'intérêt des plantes et les possibilités de leurs introductions) et l'agriculture en Afrique et en Asie.

Après le rappel de l'installation, en 1758, de Pierre Poivre sur le domaine agricole de La Fréta où il fait édifier une vaste demeure et entreprend l'aménagement de jardins et de domaine de culture, Jean-Marc GOHIER nous entraîne dans une visite de la propriété actuelle. Il souligne d'abord que les bâtiments, à l'exception de la chapelle, ne sont pas ceux édifiés pour Pierre Poivre. La maison d'habitation a été démolie en 1885 après un éboulement provoqué par la construction d'une ligne de chemin de fer. Dans le jardin, outre le nymphée et ses éléments sculptés et le bassin circulaire, il attire notre attention sur les galeries souterraines vraisemblablement destinées à l'alimentation en eau du domaine. Il souligne les efforts des actuels propriétaires pour sauvegarder le site partiellement inscrit au titre des monuments historiques depuis le 20 janvier de cette année.

La présidente remercie Jean-Marc GOHIER de nous avoir fait mieux connaître Pierre Poivre.

Notre confrère Jacques HOCHMANN félicite le conférencier pour cet exposé passionnant et rappelle la communication de notre confrère Paul Girard (1905-1989) dans laquelle il émettait l'idée que Françoise Robin, l'épouse de Pierre Poivre, aurait inspiré à Bernardin de Saint-Pierre, outre une vive passion, le personnage de Virginie.

Le conférencier ajoute que cette belle histoire, issue de la tradition orale, n'est à sa connaissance confirmée par aucun texte.

Notre confrère Georges BARALE demande si l'on a envisagé de refaire le jardin de La Fréta tel qu'il existait au temps de Pierre Poivre.

C'est Monsieur Jean-Pierre GRIÉNAY, de l'Association lyonnaise des jardins et botanique, qui répond qu'on a pu, grâce aux buis plantés à l'époque, reconstituer le tracé des allées et qu'on dispose des plans de La Fréta datés de 1786, mais que le souhait des propriétaires n'est pas de reconstituer le jardin de Pierre Poivre.

Notre consœur, Maryannick LAVIGNE-LOUIS, rappelle qu'il y a vingt ans les propriétaires de l'époque s'étaient donné beaucoup de mal pour restaurer le nymphée, ce qui leur avait valu un prix décerné par le Conseil général du Rhône.

La présidente, après s'être réjouie de la richesse des interventions et remercié Jean-Marc GOHIER, lève la séance à 17 heures.

Résumé fourni par la conférencière.
Compte rendu par Jean-Pol Donné et Jacques Hochmann.